

# Réhabilitation de la place de Diane

## Le constat

La fontaine de Diane en mauvais état avec une étanchéité défectueuse, le déchaussement des pierres du parvis, la vétusté des systèmes d'adduction, l'état de l'escalier et du lavoir, l'inexistence d'accès au chemin « Mare a Mare », l'absence d'éclairage ont conduit l'équipe municipale à réfléchir sur la mise en valeur de ce site et à initier un projet de réhabilitation dès 1998.

## Le projet

Développé autour du ruisseau « Vulpinu », le projet propose de redécouvrir la spatialité du village en ouvrant les espaces, l'objectif étant de valoriser d'une part les commerces par l'espace public, d'autre part de développer le domaine touristique en exploitant les ressources locales.

- **Place de Diane** : Réhabilitation de sa fontaine à l'identique, refonte de l'étanchéité, éclairage indirect.
- **Place du Vulpinu** : fondations travaillées de façon à pouvoir se trouver 60 cm en dessous du niveau de référence de la Route Nationale. Cette place en contre bas permet d'être protégé des nuisances routières et annonce la place du Lavoir en contre bas.
- Mise en valeur du **Vulpinu** longtemps considéré comme l'égout de la ville : élément important à mettre en valeur dans le développement du village. Le Vulpinu passe sous les différentes places de Diane, et du lavoir, et se dirige vers le chemin "Mare a Mare" du village. Le projet propose d'ouvrir partiellement et d'accompagner le Vulpinu par un jardin planté de végétaux tel que des euphorbes, ellébore, arbusier et autres arbres et plantes du maquis.

- **Place du Lavoir** se situe 4 mètres au-dessous du niveau de référence de la Route Nationale. A ce niveau l'on redécouvrira le lavoir qui sera réhabilité éclairé, où la rivière du Vulpinu sera découverte et nettoyée. Le fond de la canalisation du Vulpinu est en pavage de pierre, le projet est d'ouvrir un regard sur la rivière et de l'éclairer.
- Le cheminement sera bordé d'un alignement d'arbres et d'un **jardin** aménagé réunissant toutes les essences locales.
- Enfouissement des lignes aériennes  
Dans un souci de l'amélioration du paysage et de la rénovation des réseaux, l'enfouissement des lignes fait partie de la restructuration et du réaménagement général de la Commune, les fourreaux sont placés en attente de cet enfouissement.

## CREATION D'UN GÎTE D'ETAPE

La commune envisage également de réhabiliter une ancienne maison de village pour en faire un gîte d'étapes. Il n'existe pas de gîte dans le village et ce lieu constituera un premier équipement pour les marcheurs qui empruntent le chemin de randonnée "Mare a Mare". Celui-ci traverse le village en longeant la maison « Dumas ». Cette maison est le lieu idéal pour un gîte en cœur de village avec une vue sur la vallée. Elle se situe le long de la rivière du Vulpinu qui dans le projet de réaménagement du centre du village (place de Diane) sera réhabilité.

Ce projet de gîte s'inscrit dans une politique de réaménagement et de redéploiement économique local

Actuellement en état d'abandon, la construction est constituée de quatre murs et d'un toit et nécessite une extension pour pouvoir en faire un vrai gîte d'étapes. Elle est construite en pierre et toiture en lauze. Le terrain devant est une friche qui constitue une terrasse possible pour le projet.

**Le gîte :** Le projet propose de réhabiliter et de construire une extension pour la création d'un gîte d'étape. Sa capacité d'accueil sera de 12 places. Ses abords seront mis en valeur pour offrir aux marcheurs une terrasse.

# COÛT DES TRAVAUX

Le montant prévisionnel des travaux de requalification de la fontaine de Diane et ses abords ainsi que la réhabilitation du gîte d'étape, s'élève à 593 000 EUROS HT. Ce montant de travaux se décompose

- Place de Diane et ses abords : 467 815 euros HT
- Gîte d'étape : 125 185 euros HT

Les surfaces indicatives

- Place de Diane et ses abords : 1460 m<sup>2</sup>
- Gîte d'étape : 184 m<sup>2</sup>